

## Fiche à compléter

### Responsable légal

Nom : .....

Prénom : .....

N° de téléphone : .....

### Enfant(s) (inscrit·s aux activités) :

Nom, prénom : .....

.....

Né·e le .....

Nom, prénom : .....

.....

Né·e le .....

Nom, prénom : .....

.....

Né·e le .....

Nom, prénom : .....

.....

Né·e le .....

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins. Conception : service communication.

# Carte

# L

# oisirs jeunes

Saison  
2022/2023

**Favoriser la pratique d'activités  
sportives et culturelles  
pour les enfants et les adolescents des  
familles carbonnaises, telle  
a toujours été la volonté municipale  
à Carbonne.**



UNE VILLE ACTIVE POUR LA SOLIDARITÉ

Hôtel de ville, place Jules Ferry, 31390 Carbonne.  
05 61 87 80 03 - contact@ville-carbonne.fr - ville-carbonne.fr



Cette carte donne droit, selon les ressources du foyer, à une réduction sur les cotisations de 2 activités sportives ou culturelles au choix.

La quote part restante est prise en charge par la ville de Carbonne.

### Qui peut en bénéficier ?

Elle est attribuée sous conditions de ressources aux enfants et adolescents carbonnais jusqu'à l'âge de 18 ans (y compris les apprentis et les jeunes sans emploi).

### Pour quelle activité ?

**Réduction sur 2 activités sportives ou culturelles au choix.**

Une réduction sur l'abonnement piscine s'ajoute aux 2 activités choisies.

### Pièces à fournir (copies)

- Bulletins de salaire du foyer des 3 derniers mois
- Avis d'imposition 2022 sur REVENUS 2021 (totalité du formulaire recto/verso)
- Quittance de loyer ou échéancier de prêt contracté pour l'achat de la résidence principale (tableau des échéances 2022/2023 uniquement)
- Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 à 18 ans.
- Attestation de paiement CAF de moins de 3 mois
- Attestation de versement Assedic (notification)
- Livret de famille

### Base de calcul

**Revenus mensuels + aides (quelles qu'elles soient sauf handicap enfant) - loyer ou prêt maison divisé par le nombre de personnes composant le foyer.**

### Quelle réduction ?

Tranches	Aides de la municipalité
De 0 à 250 € / pers. / mois	75 %
De 251 à 350 € / pers. / mois	50 %
De 351 à 550 € / pers. / mois	25 %
Plus de 550 € / mois	non éligible au dispositif
Non Carbonnais	non éligible au dispositif

### Où la demander ?

La Carte Loisirs Jeunes est à demander à l'accueil de la mairie à partir du 15 septembre 2022 et sera délivrée après étude de votre dossier :

Place Jules Ferry - 31390 Carbonne  
Tél. 05 61 87 80 03.